



Bulletin Officiel

N°7010 Vendredi 15 décembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS DES PARTS D'UN FCPR BENEFICIANT D'UNE PROCEDURE ALLEGEE

FCPR MOURAFIK III

2

CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

3

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

ATTIJARI BANK

4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 16/11/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- AMI ASSURANCES

AVIS DES SOCIÉTÉS

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS DES PARTS D'UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE BENEFICIANT D'UNE PROCEDURE ALLEGEE

« FCPR MOURAFIK III »

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83
du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

ZITOUNA CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de son fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé «FCPR MOURAFIK III» a commencé le **11 décembre 2023**.

Le fonds «FCPR MOURAFIK III» présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	FCPR MOURAFIK III
Références de l'agrément :	N° 82-2023 du 16 novembre 2023
Références du Visa sur le prospectus :	N° 23-1113 du 11 décembre 2023
Siège social :	Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, Bloc A, 2 ^{ème} étage, le Kram, 2015-Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents
Montant cible :	50 000 000 Dinars réparti en 5 000 parts d'une valeur nominale de 10 000 Dinars chacune
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Promoteurs :	ZITOUNA CAPITAL et BANQUE ZITOUNA
Gestionnaire :	ZITOUNA CAPITAL
Dépositaire :	BANQUE ZITOUNA
Distributeur :	ZITOUNA CAPITAL

Pour plus d'informations sur le fonds «FCPR MOURAFIK III», un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 11 décembre 2023, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

MILLENIMUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable en état de liquidation
Agrément du Ministre des Finances de constitution du 13 juin 2000
Agrément du CMF de liquidation n°32-2022 du 10 novembre 2022
Identifiant unique RNE: 0510392V

Le liquidateur de la société «MILLENIMUM OBLIGATAIRE SICAV» porte à la connaissance des actionnaires et du public que la liquidation par anticipation de ladite SICAV a été clôturée.

La valeur liquidative s'élève à 88,587 dinars par action et la distribution de boni de liquidation sera réalisée à partir du 18 décembre 2023 jusqu'au 23 décembre 2023 au bureau du liquidateur à l'adresse suivante :
Résidence El BADR- Avenue Hédi Nouira - Cité Ennasr I - 5ème étage, App A52 -2037- Ariana.

Les sommes non réclamées seront déposées à la caisse des dépôts et des consignations.

2023 – AS – 1321

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations financières présentées. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée.

ATTIJARI BANK

Société Anonyme au capital de 203 709 985 dinars divisé en 40 741 997 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : 24, Rue Hedi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'Attijari bank, tenue en date du **28/11/2023**, a décidé une augmentation du capital social de la banque réservée intégralement à son personnel actif et permanent et à celui de ses filiales, en numéraire d'un montant global de **6 290 015** dinars pour le porter de **203 709 985** dinars à **210 000 000** dinars, et ce par la création de **1 258 003** actions nouvelles de valeur nominale **cinq (5)** dinars chacune, majorée d'une prime d'émission de **34,100** dinars par action, soit un prix d'émission de **39,100** dinars par action.

Ces nouvelles actions seront libérées intégralement à la souscription et porteront jouissance à partir du **1^{er} Janvier 2024**.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déterminer les personnes à qui sera réservée l'augmentation du capital et dans quelles proportions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé qu'au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital décidée, de limiter le montant de l'augmentation au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) au moins de l'augmentation décidée.

But de l'émission

Cette augmentation de capital s'inscrit dans l'optique de partager le fruit de la croissance et des performances de la banque et dans l'intérêt de renforcer le sentiment d'appartenance et la fidélisation du personnel de la banque et de ses filiales.

Elle a aussi pour objectif de renforcer la solidité financière de la banque par l'augmentation de ses capitaux propres et l'amélioration de ses ratios réglementaires.

Caractéristiques de l'émission

Le capital social d'Attijari bank sera augmenté de **6 290 015** dinars par souscription en numéraire et émission de **1 258 003** actions nouvelles de valeur nominale cinq (5) dinars.

- Prime d'émission : 34,100 dinars.
- Prix d'émission : 39,100 dinars.
- Catégorie des actions : ordinaire.
- Forme des actions : nominative.

Personnel concerné

Cette opération d'augmentation du capital est réservée exclusivement aux salariés actifs et permanents de la banque et de ses filiales, soit :

Dénomination sociale	Nombre de salariés actifs et permanents
Attijari bank	1 744
Attijari Leasing	104
Attijari Assurance	41
Attijari SICAR	3
Attijari Intermédiation	13
Attijari Gestion	3
Attijari Recouvrement	6
Attijari Finances Tunisie	6
Total	1 920

Prix d'émission

Le prix d'émission correspond au cours moyen pondéré de l'action Attijari bank constaté sur une période de trois (3) mois ayant précédé le jour de la réunion du Conseil d'Administration proposant l'augmentation du capital à savoir le 06/11/2023, diminué d'un montant de 4 dinars correspondant aux dividendes distribués en 2023 au titre du résultat 2022, soit un prix de **39,100** dinars par action.

Une prise en charge¹ de **15%** applicable au prix d'émission sera supportée par la banque, soit **5,865** dinars par action.

Le prix d'émission est intégralement libéré à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'Attijari bank réunie en date du 28/11/2023, a décidé de réserver l'intégralité de l'augmentation de capital projetée au personnel actif et permanent de la banque et de ses filiales et de supprimer, en conséquence, les droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. De ce fait, elle a entériné le non-accomplissement des formalités d'appel des actionnaires à l'effet d'exercer leur droit préférentiel à la souscription des nouvelles actions.

Jouissance des actions émises

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2024**.

¹ Pour les salariés, cette subvention sera considérée comme étant un complément de salaire assujetti aux impôts et taxes appliqués aux salaires. Pour la banque, elle sera constatée comme une charge supplémentaire, et sera soumise aux règles édictées par la législation sociale et fiscale en vigueur.

Période de souscription

La période de souscription est fixée du **19 décembre 2023** au **29 décembre 2023**.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les trois quart ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée (soit 4 717 511 dinars, correspondant à 943 502 actions).

Etablissement domiciliataire

La Direction du Capital Humain d'Attijari bank est seule habilitée à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles d'Attijari bank exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 39,100 dinars, représentant un nominal de 5 dinars et une prime d'émission de 34,100 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées, seront restituées, sans intérêt, aux souscripteurs, par la Direction du Capital Humain qui aurait reçu les souscriptions, et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital collecté sera versé dans un compte indisponible en dinars tunisiens ouvert auprès d'Attijari bank, agence 200 succursales du siège, sis au 24, Rue Hedi Karray, 1082 Tunis, sous le numéro **n°04130200008497392441**, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et de paiement du prix

Les salariés actifs et permanents d'Attijari bank ainsi que ceux de ses filiales désirant souscrire à la présente augmentation de capital devront en faire la demande auprès de la Direction du Capital Humain au siège de la banque, durant la période de souscription, et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Le bulletin de souscription doit être accompagné obligatoirement, pour tout salarié absent durant la période de souscription, d'une procuration signée et légalisée, spécifique à cette opération, au nom d'un autre salarié de la banque ou de ses filiales, l'autorisant à souscrire pour son compte.

Tout salarié ne peut émettre qu'une seule demande de souscription dans le cadre de cette opération. En cas de souscriptions multiples par un seul salarié, toutes ses demandes seront frappées de nullité dans leur intégralité.

Règlement des titres contre espèces

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour du Règlement Livraison, Tunisie Clearing informera Attijari bank du montant souscrit (viré) à son compte espèces auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour l'affecter au compte indisponible.

Durée d'indisponibilité des actions

Les actions souscrites dans le cadre de la présente augmentation de capital doivent être détenues par le personnel ayant souscrit à l'augmentation, et ce, pour une durée minimale de **6 ans** à compter de la date de cotation.

Ces actions ne pourront être cédées ou transférées durant la période sus-indiquée sauf décision contraire de la banque.

Les souscripteurs s'engagent à conserver sans pouvoir les transférer, les actions souscrites tout au long de la période susvisée.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement, de répartition et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de la présente augmentation de capital, les actions nouvellement émises seront attribuées aux salariés concernés, dans la limite du nombre d'actions disponibles et à hauteur du plafond individuel fixé, déterminé en fonction de la tranche de revenu annuel brut de chaque salarié, tel qu'explicité dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Fourchette de revenu annuel brut	Nombre de salariés	Nombre d'actions maximal par salarié
A	Revenu annuel brut < 20 KTND	3	100
B	20 KTND ≤ Revenu annuel brut < 30 KTND	2	150
C	30 KTND ≤ Revenu annuel brut < 40 KTND	7	250
D	40 KTND ≤ Revenu annuel brut < 50 KTND	22	300
E	50 KTND ≤ Revenu annuel brut < 60 KTND	149	400
F	60 KTND ≤ Revenu annuel brut < 70 KTND	301	450
G	70 KTND ≤ Revenu annuel brut < 80 KTND	494	500
H	80 KTND ≤ Revenu annuel brut < 90 KTND	76	600
I	90 KTND ≤ Revenu annuel brut < 100 KTND	240	700
J	100 KTND ≤ Revenu annuel brut < 110 KTND	237	800
K	110 KTND ≤ Revenu annuel brut < 120 KTND	169	850
L	120 KTND ≤ Revenu annuel brut < 130 KTND	92	950
M	130 KTND ≤ Revenu annuel brut < 140 KTND	31	1 000
N	140 KTND ≤ Revenu annuel brut < 150 KTND	40	1 200
O	150 KTND ≤ Revenu annuel brut < 200 KTND	42	1 500
P	200 KTND ≤ Revenu annuel brut < 220 KTND	4	1 900
Q	Revenu annuel brut ≥ 220 KTND	11	2 100
Total	-	1 920	-

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions ainsi non souscrites seront attribuées au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport (Quantité offerte non souscrite / Quantité demandée non allouée), aux salariés qui auront formulé leur souhait de souscrire à un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire conformément aux modalités d'affectation susmentionnées.

Si le nombre des actions non souscrites à attribuer, en fonction de ladite règle de prorata, n'est pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieure.

Le reliquat des actions non servi (rompus) sera attribué, par pallier d'une action par salarié avec priorité aux demandes de souscription, portant sur des quantités d'actions nouvelles, les plus élevées.

Répartition du capital avant et après l'opération envisagée

La structure de capital d'Attijari bank, avant et post opération, se présente comme suit :

Actionnaires	Avant opération (au 31/10/2023)		Post opération	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
ANDALUCARTHAGE HOLDING SA	24 029 700	58,98%	24 029 700	57,21%
Groupe DRISS	3 975 384	9,76%	3 975 384	9,47%
Groupe MZABI	4 399 980	10,80%	4 399 980	10,48%
Autres actionnaires	8 336 933	20,46%	9 594 936	22,85%
<i>Dont public (les petits porteurs)</i>	<i>8 336 933</i>	<i>20,46%</i>	<i>8 336 933</i>	<i>19,85%</i>
<i>Dont personnel</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>1 258 003</i>	<i>3,00%</i>
Total	40 741 997	100,00%	42 000 000	100,00%

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes seront crédités sur le compte de l'ensemble des actionnaires, déduction faite de la retenue à la source en vigueur à la date de paiement de 10%.

Les actions issues de la présente augmentation de capital porteront jouissance du dividende à partir du 1^{er} janvier 2024 et ne seront ainsi assimilées aux actions anciennes qu'à partir de la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2023.

La décision de distribution des dividendes est réservée à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice et décide du montant du dividende par action à verser aux actionnaires.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité

Les actions souscrites dans le cadre de la présente augmentation de capital doivent être détenues par le personnel ayant souscrit à l'augmentation, et ce, pour une durée minimale de **6 ans** à compter de la date de cotation.

Ces actions ne pourront être cédées ou transférées durant la période sus-indiquée sauf décision contraire de la banque.

Régime fiscal applicable : droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%.
- Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions d'Attijari bank sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation des titres

Les 1 258 003 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2023 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2023, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Tribunal compétant en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TNCTTOM9OB40 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions négociées en Bourse.

Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1112 en date du 05/12/2023, sera mis à la disposition des salariés, sans frais, auprès d'Attijari bank, 24, rue Hedi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis, d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

2023 – AS – 1309

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	116,198	116,217
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	161,519	161,550
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	133,570	133,593
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	145,170	145,196
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,946	138,967
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	141,881	141,910
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	133,520	133,543
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,683	53,691
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	39,263	39,270
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	133,629	133,655
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	117,160	117,180
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	117,005	117,026
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,712	20,715
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	142,515	142,540
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	138,609	138,628
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,316	13,317
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	198,818	198,853
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,175	13,176
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	112,577	112,597
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	116,489	116,512
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,229	16,232
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	102,146	102,169
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,182	2,185
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	71,280	71,288
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	148,479	148,457
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	108,988	109,136
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	124,003	124,021
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	155,530	155,528
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	588,116	588,048
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	144,511	143,795
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	200,744	200,707
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	103,418	103,337
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,873	144,659
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	171,811	171,837
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	157,403	157,417
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,644	24,635
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	105,045	105,028
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,085	1,085
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,073	1,072
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 508,970	2 514,039
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	237,592	238,069
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,185	3,167
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,843	2,832
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	52,104	52,444
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,440	1,441
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,240	1,239
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,236	1,238
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,371	15,371
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,536	11,587
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,154	15,164
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 109,031	5 123,124
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	93,998	94,037
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,262	1,253

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	112,242	112,259	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	101,496	101,511	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,705	108,723	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	106,173	106,193	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	107,520	107,540	
60 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	111,278	111,295	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,914	107,934	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	105,467	105,487	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	108,712	108,731	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	109,534	109,555	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	107,330	107,349	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	107,101	107,120	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,790	105,810	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	108,082	108,129	
70 SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,707	105,725	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,614	102,624	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	109,597	109,614	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	105,217	105,234	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	115,036	115,054	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	107,366	107,850	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	111,334	111,353	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	107,496	107,524	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 014,022	1 014,178	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	110,752	110,907	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	62,304	62,439	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	110,765	111,020	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,891	17,901	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	326,808	327,739	
84 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 259,269	2 260,280	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,801	69,827	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,843	55,812	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,583	108,587	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,369	11,407	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,627	16,637	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,560	17,608	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,461	15,487	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	103,904	103,893	
93 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	90,819	90,803	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	94,744	94,723	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,895	105,833	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	99,049	99,054	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,915	10,938	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,357	103,408	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	76,110	76,090	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	90,125	90,230	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,752	123,976	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	150,068	151,544	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	156,339	156,873	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	196,539	196,518	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	185,696	185,848	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,664	180,990	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,097	25,103	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 808,944	10 829,376	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	141,543	141,030	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	97,019	96,738	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 851,494	4 880,076	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,709	10,732	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,835	173,212	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 314,212	11 344,899	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 454,848	10 485,270	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 703,708	10 723,766	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 579,701	10 599,564	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 443,857	10 463,527	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	123,759	123,825	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 020,119	1 023,587	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaquia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

62.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
63.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
64.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
65.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
66.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
67.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
68.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
69. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
70.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
71. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
72. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
73. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
74.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
80.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
85.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
86.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
88.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
89.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
90.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
93.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
94. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
95.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
96.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
97.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
98.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

99. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
100. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
101.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
102.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société Assurances Multirisques Ittihad publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Abderrazek GABSI & Mr Chiheb GHANMI représentants les sociétés d'expertise comptable **Générale D'expertise Et De Management - GEM & La Générale d'Audit & Conseil.**

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 1

ACTIFS	Brut 30/06/2023	Amort. & Prov. 30/06/2023	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022	Net 31/12/2022
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	2 869 044	2 147 184	721 860	181 315	360 885
AC13-Fonds commercial	1 289 055	701 972	587 083	295 396	498 374
	4 158 099	2 849 156	1 308 943	476 711	859 259
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-installations techniques et machines	6 894 915	4 747 597	2 147 318	1 708 474	1 718 539
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 098 642	1 248 474	850 168	850 109	838 173
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	100 200		100 200	104 525	101 525
	9 093 757	5 996 071	3 097 686	2 663 108	2 658 237
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	57 607 284	6 300 432	51 306 852	41 826 161	41 405 494
AC312-Terrains et constructions hors exploitation	32 406 722	3 600 502	28 806 220	23 807 137	24 787 668
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 699 492	2 806 340	3 153 066	3 153 066
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	25 600 000		25 600 000	15 600 000	28 600 000
AC33-Autres placements financiers					
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	380 581 733	8 281 100	372 300 633	374 386 935	364 655 635
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	33 959 212	6 921 802	27 037 410	29 658 950	26 952 635
AC333-Autres prêts	336 208 532	500 000	335 708 532	329 959 635	323 769 442
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 724 418	709 298	7 015 120	11 133 715	11 211 364
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 689 571	150 000	2 539 571	3 634 635	2 722 194
	463 783		463 783	450 763	450 763
	503 165 354	21 881 526	481 283 828	459 224 062	463 052 826
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	749 952		749 952	134 929	534 606
AC520-Provision d'assurance vie	9 283 201		9 283 201	8 275 302	8 576 092
AC530-Provision pour sinistres vie	390 129		390 129	523 570	442 615
AC531-Provision pour sinistres non vie	13 732 757		13 732 757	16 484 520	15 441 442
	24 156 039		24 156 039	25 418 321	24 994 757
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 402 302		1 402 302	1 277 173	1 266 930
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	94 855 484	61 509 845	33 345 639	21 339 799	21 330 522
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	34 039 069	13 776 826	20 262 243	21 188 106	15 368 375
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	6 037 317	3 179 516	2 857 801	3 711 878	3 050 438
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel	25 293 459	766 914	24 526 545	19 377 419	19 952 793
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	699 166		699 166	682 500	634 568
AC633-Débiteurs divers	19 507 164	26 780	19 480 384	14 904 995	16 597 491
	5 087 129	740 134	4 346 995	3 789 924	2 720 734
	161 627 631	79 233 101	82 394 530	66 894 375	60 969 058
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	6 174 877	815 068	5 359 809	3 599 880	6 529 112
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	13 278 262		13 278 262	10 697 780	12 342 011
AC722-Autres charges à répartir	3 361 713	3 195 715	165 998	497 796	331 898
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	13 633 381	79 138	13 554 243	10 807 480	13 699 388
AC733-Autres comptes de régularisation	13 611 700	79 138	13 532 562	10 805 848	13 306 484
	21 681		21 681	1 632	392 904
	36 448 233	4 089 921	32 358 312	25 602 936	32 902 409
Total des Actifs	738 649 113	114 049 775	624 599 338	580 279 513	585 436 546

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	87 391 790	87 391 790
CP2-Reserves et primes liées au capital	46 694 230	46 694 230	46 694 230
CP3-Résultats reportés	-177 468 275	-183 038 270	-183 038 270
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	59 318 027	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	90 935 772	70 457 972	70 457 972
CP6-Résultat de l'exercice	3 617 886	986 869	5 569 995
Total capitaux propres avant affectation	94 553 658	71 444 841	76 027 967
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	6 005 743	5 221 059	5 949 851
	6 005 743	5 221 059	5 949 851
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	57 099 309	54 750 823	54 251 900
PA320-Provisions assurances vie	88 302 208	76 315 699	79 538 789
PA330-Provision pour sinistres vie	6 478 027	4 473 757	4 906 001
PA331-Provision pour sinistres non vie	322 562 448	328 317 718	319 923 603
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	499 534	204 446	628 687
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	735 857	4 727	745 680
PA361-Autres provisions techniques non vie		63 868	
	475 677 383	464 131 038	459 994 660
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	13 637 625	13 431 356	13 071 617
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	4 374 001	4 577 112	3 583 617
PA63-Autres dettes	11 962 858	10 980 541	12 454 725
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	479 249	462 975	493 549
PA632-Personnel	34 676	35 396	36 600
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 636 800	6 761 940	8 376 042
PA634-Créditeurs divers	3 812 133	3 720 230	3 548 534
	16 336 859	15 557 653	16 038 342
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	11 343 720	10 493 566	7 450 716
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	7 044 350		6 903 393
	18 388 070	10 493 566	14 354 109
Total des passifs	530 045 680	508 834 672	509 408 579
Total des capitaux propres et des passifs	624 599 338	580 279 513	585 436 546

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	74 827 671	-3 057 995	71 769 676	65 771 868	134 027 440
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-2 847 409	215 344	-2 632 065	-1 594 899	-696 295
Sous-total 1	71 980 262	-2 842 651	69 137 611	64 176 969	133 331 145
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 187 487		8 187 487	6 945 266	15 324 278
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-47 853 915	652 519	-47 201 396	-54 287 836	-110 898 029
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-2 638 846	-1 708 685	-4 347 531	-1 098 309	6 252 729
Sous-total 2	-50 492 761	-1 056 166	-51 548 927	-55 386 145	-104 645 300
CHNV2- Variation des autres provisions techniques				123 280	187 148
CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes	-142 918	23 999	-118 919	-6 353	-324 193
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-17 218 358		-17 218 358	-13 839 937	-31 227 915
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	730 370		730 370	1 541 703	3 192 857
CHNV 43- Frais d'administration	-3 815 309		-3 815 309	-3 689 119	-8 619 515
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		603 100	603 100	507 251	820 720
Sous-total 3	-20 303 297	603 100	-19 700 197	-15 480 102	-35 833 853
CHNV5- Autres charges techniques	-2 636 221		-2 636 221	-248 300	-2 605 422
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	6 592 552	-3 271 718	3 320 834	124 615	5 433 803

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	12 707 128	-716 927	11 990 201	40 984 451	48 171 751
Sous-total 1	12 707 128	-716 927	11 990 201	40 984 451	48 171 751
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	3 077 811		3 077 811	1 727 521	3 769 086
PRV 22- Produits des autres placements					
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	14 399		14 399	23 395	38 252
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	377		377	331	121 790
Sous-total 2	3 092 587		3 092 587	1 751 247	3 929 128
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-2 883 497	55 331	-2 828 166	-1 218 367	-3 907 552
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 572 027	-52 486	-1 624 513	412 481	-100 718
Sous-total 3	-4 455 524	2 845	-4 452 679	-805 886	-4 008 270
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-8 763 419	707 108	-8 056 311	-39 749 907	-42 672 206
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-8 763 419	707 108	-8 056 311	-39 749 907	-42 672 206
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes	9 823		9 823		-733 266
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-2 418 565		-2 418 565	-1 748 996	-4 410 413
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	205 882		205 882	-2 680	-9 604
CHV 43- Frais d'administration	-36 873		-36 873	-53 176	-128 988
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		206 700	206 700	189 237	523 097
Sous-total 5	-2 249 556	206 700	-2 042 856	-1 615 615	-4 025 908
CHV5- Autres charges techniques	-653 642		-653 642	-61 565	-646 005
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-704 597		-704 597	-457 836	-1 047 297
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-417 475		-417 475	-186 974	-323 548
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-10 780		-10 780	-2	-57
Sous-total 6	-1 132 852		-1 132 852	-644 812	-1 370 902
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-1 445 455	199 726	-1 245 729	-142 087	-1 355 678

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 5

Désignation	Semestre clos 30/06/2023	Semestre clos 30/06/2022	Exercice clos 31/12/2022
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	3 320 834	124 615	5 433 803
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-1 245 729	-142 087	-1 355 678
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	15 607 517	12 822 329	26 743 302
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	73 019	173 643	271 413
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	1 912	2 454	864 152
Sous-total 1	15 682 448	12 998 426	27 878 867
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 572 997	-3 398 235	-7 431 030
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-2 117 007	-1 387 796	-2 295 716
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-54 666	-10	-402
Sous-total 2	-5 744 670	-4 786 041	-9 727 148
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-8 187 487	-6 945 266	-15 324 278
PRNT2- Autres produits non techniques	23 700	29 570	29 970
CHNT3- Autres charges non techniques	-56 184	-51 899	-950 335
Résultat provenant des activités ordinaires	3 792 912	1 227 318	5 985 201
CHNT41- Impôts exigibles	-174 515	-240 449	-414 706
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 618 397	986 869	5 570 495
CHNT5- Pertes extraordinaires	-511		-500
Résultat net de l'exercice	3 617 886	986 869	5 569 995
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	3 617 886	986 869	5 569 995

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30-06-2023
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 6

DÉSIGNATIONS	30-06-2023	30-06-2022	31-12-2022
HB1- Engagements reçus	479 249	462 975	468 125
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	100 200	104 525	101 525
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ANNEXE 7

DÉSIGNATION	Notes	Semestre clos le 30/06/2023	Semestre clos le 30/06/2022	Exercice clos le 31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :				
Encaissements des primes reçues des assurés		68 234 800	102 754 661	182 070 712
Sommes versées pour paiement des sinistres		-50 631 273	-56 395 422	-111 177 912
Commissions versées aux intermédiaires		-17 636 526	-11 893 526	-22 651 275
Encaissements des sinistres pour cessions		144 530	968	68 714
Décaissements des primes pour cessions		-997 950	-1 109 488	-4 134 346
Commissions reçues des cessions		9 816	34 074	546 757
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-12 518 137	-11 077 270	-23 920 806
Variation des espèces reçues des cessionnaires		0		0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-318 924 518	-149 812 527	-475 881 590
Encaissements liés à la cession de placements financiers		317 905 955	121 066 062	435 049 910
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-15 582 707	-14 615 626	-29 070 598
Produits financiers reçus		16 872 237	8 978 982	25 135 632
Autres mouvements		13 112 296	13 545 444	22 005 797
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation		-111 437	1 476 332	-1 959 005
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-1 295 887	-191 825	-866 938
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		303 368	293 540	429 828
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières				
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation				
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation				
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation				
Autres mouvements				
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-992 519	101 715	-437 110
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Encaissements suite à l'émission d'actions				
Encaissements Titres participatifs				
Décaissements Billets de trésorerie				
Distribution Dividendes				
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales				
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Variation de trésorerie		-1 103 956	1 578 047	-2 396 115
Trésorerie au début de l'exercice		234 485	2 630 600	2 630 600
Trésorerie à la fin de l'exercice	VI	-869 471	4 208 647	234 485

I - Présentation de la Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P

Téléphone : +216 70 026 000

Fax : +216 71 268 400

Email : courrier@assurancesami.com

Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 août 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

II - Faits marquants de la période

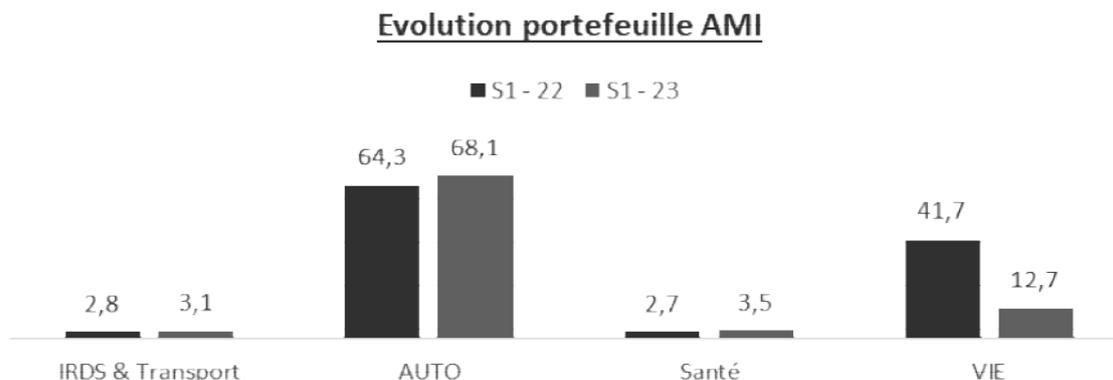
A- Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances au cours du semestre clos au 30 juin 2023 :

- La révision des dispositions relatives au rachat des contrats d'assurance Vie et Capitalisation (Réf : avenant du 06/04/2023 au règlement n°01/2016 relatif à l'assurance Vie et Capitalisation) ;
- Le lancement de l'application du système Bonus-Malus aux polices flottes individualisées, rentrant dans le cadre du projet de la centrale des risques Auto (2^{ème} phase du projet) ;
- La mise en place par le Comité Général des Assurances d'un système de collecte de données auprès des compagnies d'assurance, à travers une plateforme d'échange automatisée ;
- La poursuite du projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » ;
- La poursuite du projet de mise en place du référentiel SBR - Solvabilité Basée sur les Risques. Suite à l'élaboration d'une feuille de route à horizon 2028, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Comité Général des Assurances a entamé la 2^{ème} phase du projet visant la mise en place des normes prudentielles (Bilan prudentiel).

B- Activité de la Compagnie au 30 juin 2023 :

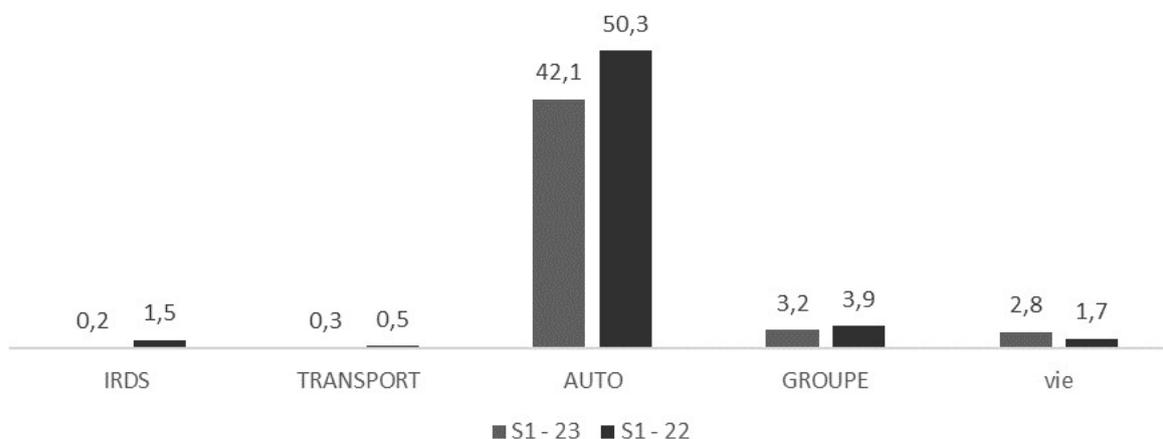
- **Production :**



Au cours du premier semestre 2023, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 87,4 MDT, contre 111,5 MDT au cours du premier semestre 2022, soit une régression de 24,1 MDT (-21,6%). Compte non tenu de la réalisation d'un contrat important en assurance vie de 34 MDT en 2022, cette évolution aurait été de +13%.

- **Sinistres :**

Répartition des sinistres décaissés par branche



Les sinistres réglés (y compris les frais de gestion) totalisent 48,6 MDT au 30/06/2023, contre 57,9 MDT au 30/06/2022, soit une diminution de 9,3 MDT.

Cette variation s'explique principalement par la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche automobile de 8,2 MDT (La baisse des règlements est considérée comme le fruit du maintien d'une politique de souscription sélective).

• **Placements :**

L'encours total des placements nets de la Compagnie a atteint 481,2 MDT au 30/06/2023, contre 459,2 MDT au 30/06/2022, soit une progression de 22 MDT.

Les revenus des placements de la Compagnie totalisent 18,8 MDT au 30/06/2023, contre 14,7 MDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 4,1 MDT.

• **Réassurances :**

Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie s'élèvent respectivement à -3,3 MDT et +0,2 MDT au cours du premier semestre 2023, contre -1,4 MDT et +0,3 MDT au cours du premier semestre 2022.

III - Principes et méthodes comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non-cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...)
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

N-2 et antérieures	100%
N-1	20%
N	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité ;
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnés en totalité. Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de chaque exercice, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

▪ Les provisions mathématiques :

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuair e et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

▪ Provision pour sinistres à payer :

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

▪ Provision pour frais de gestion vie :

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

▪ Provision pour participation aux bénéfices (vie) :

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

▪ Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- Provision pour risques en cours :

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- Provision d'égalisation :

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable.

- Provision pour égalisation vie :

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

- **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats.

Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

IV- Notes sur le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 1 308 943 DT au 30/06/2023, contre 476 711 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 832 232 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Amort. cumulé 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022
Logiciels	2 869 044	2 147 184	721 860	181 315	360 885
Fonds commercial	1 289 055	701 972	587 083	295 396	498 374
Total en DT	4 158 099	2 849 156	1 308 943	476 711	859 259

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 3 097 686 DT au 30/06/2023, contre 2 663 108 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 434 578 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Amort. cumulé 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022
AAI	3 517 396	2 072 744	1 444 652	1 352 802	1 401 652
Matériel de transport	975 592	974 189	1 403	16 991	1 946
Matériel informatique	2 401 927	1 700 664	701 263	338 681	314 940
MMB	2 098 642	1 248 475	850 168	850 109	838 173
Dépôts et cautionnements	100 200	-	100 200	104 525	101 525
Total en DT	9 093 757	5 996 071	3 097 686	2 663 108	2 658 237

AC3- Placements

Les placements nets totalisent 481 283 828 DT au 30/06/2023, contre 459 224 062 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 22 059 766 DT ; ils se décomposent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022
Terrains et constructions d'exploitation	57 607 284	6 300 432	51 306 852	41 826 161	41 405 494
Terrains et constructions hors exploitation	32 406 722	3 600 502	28 806 220	23 807 137	24 787 868
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 699 492	2 806 340	3 153 066	3 153 066
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	25 600 000	-	25 600 000	15 600 000	28 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	33 959 212	6 921 802	27 037 410	29 658 950	26 952 635
Obligations et autres titres à revenus fixes	336 208 532	500 000	335 708 532	329 959 635	323 769 442
Autres dépôts et prêts	10 413 989	859 298	9 554 691	14 768 350	13 933 558
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	463 783	-	463 783	450 763	450 763
Total en DT	503 165 354	21 881 526	481 283 828	459 224 062	463 052 826

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC311- Terrains et constructions d'exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 51 306 852 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Amort. cumulé 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	52 201 558	-5 109 847	47 091 711
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 039 140	-12 527	1 026 613
Délégation Sfax	2 328 101	-607 732	1 720 369
Délégation Sousse	1 179 702	-303 656	876 046
Délégation Bizerte	382 152	-83 858	298 294
Délégation Gabès	468 568	-182 812	285 756
Construction en cours Rue Menzel Bourguiba	8 063	-	8 063
Total en DT	57 607 284	-6 300 432	51 306 852

AC312- Terrains et constructions hors exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 28 806 220 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023
Terrain et Immeuble B. Abdessalem Sfax	297 231	-56 411	240 820
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	26 022 144	-2 554 923	23 467 221
Terrain et Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	3 635 722	-546 564	3 089 158
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	-107 368	397 968
Délégation Sousse	142 994	-36 807	106 187
Délégation Bizerte	945 190	-207 410	737 780
Local Nabeul	458 105	-83 591	374 514
Action immobilière MAE	400 000	-7 428	392 572
Total en DT	32 406 723	-3 600 501	28 806 220

À compter de la fin de l'année 2017, les biens immobiliers sont évalués à leur valeur réévaluée issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du coût historique prévue par les normes comptables tunisiennes en vigueur à l'époque, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme comptable internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières.

La réévaluation, effectuée le 31/12/2017, après la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat net de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44 410 222 DT a été comptabilisée en majoration de la valeur brute des immobilisations, d'une part, et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation, aux capitaux propres, d'autre part.

En 2023, AMI Assurances a entrepris une 2^{ème} réévaluation de son patrimoine immobilier selon les nouvelles dispositions de la norme comptable NCT 05 (révisée) portant sur les immobilisations corporelles, tout en respectant le régime fiscal en vigueur. La mission a été confiée à des évaluateurs indépendants par le biais d'expertises judiciaires. L'objectif de cette réévaluation était de présenter, de manière plus précise, les justes valeurs des actifs, garantissant ainsi que les états financiers offrent une représentation fidèle de la situation financière de la Compagnie.

Cette réévaluation a eu un impact financier significatif, se traduisant par une augmentation nette du patrimoine immobilier de la Compagnie de 14 907 805 DT, comme détaillé dans le tableau des terrains et des constructions d'exploitation. Les ajustements comptables résultant de cette réévaluation ont été directement enregistrés dans les capitaux propres de la Compagnie, conformément aux normes comptables.

Cette démarche a positivement influencé la situation financière de la Compagnie, renforçant ses ratios de solvabilité et sa capacité à honorer ses engagements envers les assurés.

Notons qu'aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé lors des deux réévaluations du patrimoine immobilier, entreprises par la Compagnie en 2017 et 2023. En effet, la Compagnie utilise la méthode de l'impôt exigible et ne comptabilise pas, ainsi, les actifs d'impôt différé sur les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales reportables en avant, ni de passifs d'impôt différé sur les différences temporaires imposables.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation :

Le solde net de ce poste s'élève à 2 806 340 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provisions 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	500 000	500 000	-
Japanese Motors Company - JMC	2 400 000	2 400 000	-	-	-	-
Al Hidaya Agricole	2 400 000	1 193 493	1 206 507	1 553 233	1 553 233	-346 726
Total en DT	6 505 832	3 699 492	2 806 340	3 153 066	3 153 066	-346 726

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises :

Le solde net de ce poste a passé de 15 600 000 DT au 30/06/2022 à 25 600 000 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 10 000 000 DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP :

Le solde net de ce poste s'élève à 27 037 410 DT au 30/06/2023, contre 29 658 950 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (2 621 540) DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Actions cotées	11 364 341	2 815 825	8 548 516	8 601 702	9 025 292	-53 186
Actions non cotées	3 742 180	3 264 279	477 901	3 210 270	934 765	-2 732 369
SICAV obligataire	18 852 691	-	18 852 691	291 520	108	18 561 171
Fonds commun de placement	-	841 698	-841 698	17 555 458	16 992 470	-18 397 156
Total en DT	33 959 212	6 921 802	27 037 410	29 658 950	26 952 635	-2 621 540

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 335 708 532 DT au 30/06/2023, contre 329 959 635 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 5 748 897 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Emprunts obligataires	89 396 131	500 000	88 896 131	78 151 196	83 877 753	10 744 935
Bons du Trésor et assimilés	96 912 401	-	96 912 401	88 808 439	98 391 689	8 103 962
Comptes de dépôts placements	149 900 000	-	149 900 000	163 000 000	141 500 000	-13 100 000
Total en DT	336 208 532	500 000	335 708 532	329 959 635	323 769 442	5 748 897

AC334- Autres Prêts :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 7 015 120 DT au 30/06/2023, contre 11 133 715 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (4 118 595) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Prêts au Personnel	7 127 149	112 029	7 015 120	7 052 127	6 861 151	-37 007
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-	-
Prêt Recall Holding	-	-	-	4 081 588	4 350 213	-4 081 588
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	7 724 418	709 298	7 015 120	11 133 715	11 211 364	-4 118 595

AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 2 539 571 DT au 30/06/2023, contre 3 634 635 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (1 095 064) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Dépôt auprès de la TGT	2 689 571	150 000	2 539 571	3 634 635	2 722 194	-1 095 064
Total en DT	2 689 571	150 000	2 539 571	3 634 635	2 722 194	-1 095 064

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 463 783 DT au 30/06/2023.

La répartition pour chaque catégorie de placements, entre les placements admis et les placements non admis en représentation des provisions techniques se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Placements admis en représentation des provisions techniques
Terrains et constructions	90 014 006	80 113 072	80 113 072
Placements dans les entreprises liées et participations :			
- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	2 806 340	2 806 340
- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	25 600 000	25 600 000	25 600 000
Autres placements financiers :			
- Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	33 959 212	27 037 410	27 037 410
- Obligations et autres titres à revenu fixe	336 208 532	335 708 532	335 708 532
- Autres prêts	7 724 418	7 015 120	68 516
- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 689 571	2 539 571	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	463 783	463 783	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	-	-	26 712 392
Total en DT	503 165 354	481 283 828	498 046 262

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève 24 156 039 DT au 30/06/2023, contre à 25 418 321 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (1 262 282) DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Provision pour primes non acquises	749 952	134 929	534 608	615 023
Provision d'assurances vie	9 283 201	8 275 302	8 576 092	1 007 899
Provision pour sinistres vie	390 129	523 570	442 615	-133 441
Provision pour sinistres non-vie	13 732 757	16 484 520	15 441 442	-2 751 763
Total en DT	24 156 039	25 418 321	24 994 757	-1 262 282

AC6- Créances :

Les créances nettes des provisions totalisent 82 394 530 DT au 30/06/2023, contre 66 894 375 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 15 500 155 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Primes acquises et non émises	1 402 302	-	1 402 302	1 277 173	1 266 930	125 129
Créances nées d'opérations d'assurance directe	94 855 484	61 509 845	33 345 639	21 339 799	21 330 522	12 005 840
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	34 039 069	13 776 826	20 262 243	21 188 106	15 368 375	-925 863
Créances nées d'opérations de réassurance	6 037 317	3 179 516	2 857 801	3 711 878	3 050 438	-854 077
Autres créances	25 293 459	766 914	24 526 545	19 377 419	19 952 793	5 149 126
Total en DT	161 627 631	79 233 101	82 394 530	66 894 375	60 969 058	15 500 155

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Groupe	341 412	294 789	224 731	46 623
Incendie	35 999	43 199	35 999	-7 200
Risques divers	94 379	83 509	94 379	10 870
Risques spéciaux	35 607	34 202	35 607	1 405
Vie	50 345	-	31 653	50 345
Automobile	751 136	734 781	751 136	16 355
Transport	93 424	86 693	93 425	6 731
Total en DT	1 402 302	1 277 173	1 266 930	125 129

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont augmenté de 12 005 840 DT, passant de 21 339 799 DT au 30/06/2022 à 33 345 639 au 30/06/2023.

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Primes à annuler (a)	2 788 537	-	2 788 537	-3 374 722	-2 788 538	6 163 259
Agences-Succursales (b)	92 066 947	61 509 845	30 557 102	24 714 521	24 119 060	5 842 581
Total en DT	94 855 484	61 509 845	33 345 639	21 339 799	21 330 522	12 005 840

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à 2 788 537 DT au 30 juin 2023.

Les primes retournées au Siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 92 066 947 DT au 30 juin 2023. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance :

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 20 262 243 DT au 30/06/2023, contre 21 188 106 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (925 863) DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Comptes de liaison	34 039 069	13 776 826	20 262 243	21 188 106	15 368 375	-925 863
Total en DT	34 039 069	13 776 826	20 262 243	21 188 106	15 368 375	-925 863

Le solde brut de ce poste s'élève à 34 039 069 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2023
Compte de liaison STAR	5 561 007
Compte de liaison ASTREE	984 543
Compte de liaison COMAR	3 706 650
Compte de liaison GAT	1 946 588
Compte de liaison MAE	3 704 964
Compte de liaison CARTE	779 040
Compte de liaison CTAMA-MGA	5 169 639
Compte de liaison MAGHREBIA	1 578 156
Compte de liaison LLOYD	1 866 518
Compte de liaison BH Assurances	525 497
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	653 969
Compte de liaison BUAT	424 949
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	302 610
Compte de liaison ATAKAFULIA	225 883
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	636 966
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	162 399
Compte de liaison FGA	2 967 521
Prévision de recours matériel	2 842 170
Total en DT	34 039 069

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 2 857 801 DT au 30/06/2023 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
BEST RE	5 719 453	3 179 516	2 539 937	-	-	2 539 937
Divers réassureurs	317 864	-	317 864	3 711 878	3 050 438	-3 394 014
Total en DT	6 037 317	3 179 516	2 857 801	3 711 878	3 050 438	-854 077

AC63- Autres créances :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 24 526 545 DT au 30/06/2023, contre 19 377 419 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 5 149 126 DT ; elle s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2022	Valeur nette 31/12/2022	Variation
Personnel	699 166	-	699 166	682 500	634 568	16 666
État, impôts et taxes	19 507 164	26 780	19 480 384	14 904 995	16 597 491	4 575 389
Débiteurs divers	5 087 129	740 134	4 346 995	3 789 924	2 720 734	557 071
Total en DT	25 293 459	766 914	24 526 545	19 377 419	19 952 793	5 149 126

AC7- Autres éléments d'actifs :

Les autres éléments d'actifs ont passé de 25 602 936 DT au 30/06/2022 à 32 358 312 DT au 30/06/2023, soit une variation à la hausse de 6 755 376 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2023	Provision 30/06/2023	Valeur nette 30/06/2023	Valeur brute 30/06/2022	Valeur brute 31/12/2022	Variation
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	6 174 877	815 068	5 359 809	3 599 880	6 529 112	1 179 929
Frais d'acquisition reportés	13 278 262	-	13 278 262	10 697 780	12 342 011	2 580 482
Autres charges à répartir	3 361 713	3 195 715	165 998	497 796	331 898	-331 798
Comptes de régularisation Actif	13 633 381	79 138	13 554 243	10 807 480	13 699 388	2 746 763
Total en DT	36 448 233	4 089 921	32 358 312	25 602 936	32 902 409	6 755 376

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la société « AMI Assurances » pour le semestre clos le 30 juin 2023 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2021	87 391 790	286 176	46408054	44 410 222	75 000 000	-184 804 791	1 766 521	70 457 972
Affectation du bénéfice de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	1 766 521	-1 766 521	-
Bénéfice de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	-	5 569 995	5 569 995
Soldes au 31 décembre 2022	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-183 038 270	5 569 995	76 027 967
Affectation du bénéfice de l'exercice 30-06-2023	-	-	-	-	-	5 569 995	-5 569 995	-
Bénéfice de la période close au 30-06-2023	-	-	-	-	-	-	3 617 886	3 617 886
Réserve Spéciale de Réévaluation				14 907 805				14 907 805
Soldes au 30-06-2023	87 391 790	286 176	46 408 054	59 318 027	75 000 000	-177 468 275	3 617 886	94 553 658

PA2- Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 6 005 743 DT au 30/06/2023, contre 5 221 059 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 784 684 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	4 028 730	2 370 193	3966070	1 658 537
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 178 025	1 176 423	1177735	1 602
Provision pour litiges	296 218	444 284	444284	-148 066
Provision pour autres risques et charges	502 770	1 230 159	361762	-727 389
Total en DT	6 005 743	5 221 059	5 949 851	784 684

(*) La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges au produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- Le taux d'évolution des salaires ;
- La mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- L'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- La rotation du personnel ;
- Le taux d'actualisation financière.

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, au 30 juin 2023, se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	Six mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	2,6%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,9%
Espérance de vie	76 ans

PA3- Provisions techniques brutes :

Cette rubrique totalise de 475 677 383 DT au 30/06/2023, contre 464 131 038 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 11 546 345 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Provision pour primes non acquises	57 099 309	54 750 823	54 251 900	2 348 486
Provision mathématique vie (a)	88 302 208	76 315 699	79 538 789	11 986 509
Provision pour sinistres à payer vie	6 478 027	4 473 757	4 906 001	2 004 270
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	322 562 448	328 317 718	319 923 603	-5 755 270
Autres provisions techniques (c)	1 235 391	273 041	1 374 367	962 350
Total en DT	475 677 383	464 131 038	459 994 660	11 546 345

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non-vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30 juin 2023 :

Branche	Montant
Incendie	3 546 232
Transport	1 012 745
Risques divers	3 285 612
Risques spéciaux	921 730
Automobile	313 164 395
Groupe	631 734
Total en DT	322 562 448

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30 juin 2023 :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non-vie	499 534	204 446	628 687	295 088
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	735 857	4 727	745 680	731 130
PREC	-	63 868	-	-63 868
Total en DT	1 235 391	273 041	1 374 367	962 350

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont augmenté de 206 269 DT pour passer de 13 431 356 DT au 30/06/2022 à 13 637 625 DT au 30/06/2023.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Dettes pour dépôt de primes	749 800	134 928	534 599	614 872
Dettes pour dépôt de sinistre	12 887 825	13 296 428	12 537 018	-408 603
Total en DT	13 637 625	13 431 356	13 071 617	206 269

PA6- Autres Dettes :

Les autres dettes ont passé de 15 557 653 DT au 30/06/2022 à 16 336 859 DT au 30/06/2023, soit une variation à la hausse de 779 206 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 4 374 001 DT au 30/06/2023, contre 4 577 112 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (203 111) DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 11 962 858 DT au 30/06/2023, contre 10 980 541 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 982 317 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	479 249	462 975	493 549	16 274
Personnel	34 676	35 396	36 600	-720
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 636 800	6 761 940	8 376 042	874 860
Créditeurs divers	3 812 133	3 720 230	3 548 534	91 903
Total en DT	11 962 858	10 980 541	12 454 725	982 317

PA7 - Autres Passifs :

Les autres passifs ont passé de 10 493 566 DT au 30/06/2022 à 18 388 070 DT au 30/06/2023, soit une variation à la hausse de 7 894 504 DT.

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs ont passé de 10 493 566 DT au 30/06/2022 à 11 343 720 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 850 154 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Commissions à reporter réassureurs	141 321	-	173 587	141 321
Provision pour congés payés	1 554 112	1 347 321	1 311 728	206 791
Produits constatés d'avance	1 222 695	3 231 503	404 977	-2 008 808
Charges à payer	8 425 592	5 914 742	5 560 424	2 510 850
Total en DT	11 343 720	10 493 566	7 450 716	850 154

PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Le solde global de cette rubrique s'élève à 7 044 350 DT au 30 juin 2023.

V - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises :

Les primes acquises non-vie, nettes de réassurances, totalisent 69 137 611 DT au 30/06/2023, contre 64 176 969 DT au 30/06/2022, soit une augmentation nette de 4 960 642 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
Primes émises et acceptées	74 827 671	-3 057 995	71 769 676	65 771 868	134 027 440
Variation de la PPNA	-2 847 409	215 344	-2 632 065	-1 594 899	-696 295
Total en DT	71 980 262	-2 842 651	69 137 611	64 176 969	133 331 145

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 6 945 266 DT au 30/06/2022 à 8 187 487 DT AU 30/06/2023, soit une augmentation de 1 242 221 DT.

CHNV1- Charges de sinistres :

Les charges des sinistres non-vie, nette de réassurances, totalisent 51 548 927 DT au 30/06/2023, contre 55 262 865 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 3 713 938 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
Sinistres payés	-47 853 915	652 519	-47 201 396	-54 287 836	-110 898 029
Variation de la PSAP	-2 638 846	-1 708 685	-4 347 531	-1 098 309	6 252 729
PREC	-	-	-	123 280	187 148
Total en DT	-50 492 761	-1 056 166	-51 548 927	-55 262 865	-104 458 152

CHNV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation non-vie totalisent 19 700 197 DT au 30/06/2023, contre 15 480 102 DT au 30/06/2022, soit une diminution de (4 220 096) DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
Frais d'acquisition	-17 218 358	-	-17 218 358	-13 839 937	-31 227 915
Variation des frais d'acquisition reportés	730 370	-	730 370	1 541 703	3 192 857
Frais d'administration	-3 815 309	-	-3 815 309	-3 689 119	-8 619 515
Commissions reçues des réassureurs	-	603 100	603 100	507 251	820 720
Total en DT	-20 303 297	603 100	-19 700 197	-15 480 102	-35 833 853

CHNV5- Autres charges techniques non-vie :

Les autres charges techniques non-vie nettes totalisent 2 636 221 DT au 30/06/2023, contre 248 300 DT au 30/06/2022, soit une variation négative de (2 387 921) DT.

PRV1- Primes vie :

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 40 984 451 DT au 30/06/2022 à 11 990 201 DT au 30/06/2023, soit une baisse nette de (28 994 250) DT.

PRV2- Produits des placements :

Les produits des placements vie ont passé de 1 751 247 DT au 30/06/2022 à 3 092 587 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 1 341 340 DT.

CHV1- Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 4 452 679 DT au 30/06/2023, contre 805 886 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 3 646 793 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
Sinistres payés	-2 883 497	55 331	-2 828 166	-1 218 367	-3 907 552
Variation de la PSAP	-1 572 027	-52 486	-1 624 513	412 481	-100 718
Total en DT	-4 455 524	2 845	-4 452 679	-805 886	-4 008 270

CHV2- Variation des autres provisions techniques :

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 39 749 907 DT au 30/06/2022 à 8 056 311 DT au 30/06/2023, soit une baisse de (31 693 596) DT.

CHV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation vie totalisent de 2 042 856 DT au 30/06/2023, contre 1 615 615 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 427 241 DT s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2023	Cessions 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 31/12/2022
Frais d'acquisition	-2 418 565	-	-2 418 565	-1 748 996	-4 410 413
Variation des frais d'acquisition reportés	205 882	-	205 882	-2 680	-9 604
Frais d'administration	-36 873	-	-36 873	-53 176	-128 988
Commissions reçues des réassureurs	-	206 700	206 700	189 237	523 097
Total en DT	-2 249 556	206 700	-2 042 856	-1 615 615	-4 025 908

CHV5- Autres charges techniques vie :

Les autres charges techniques vie totalisent 653 642 DT au 30/06/2023, contre 61 565 DT au 30/06/2022, soit une hausse de 592 077 DT.

CHV9- Charges des placements :

Les charges des placements ont passé de 644 812 DT au 30/06/2022 à 1 132 852 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 488 040 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie :

Le résultat technique non-vie a passé de 124 615 DT au 30/06/2022 à 3 320 834 DT au 30/06/2023, soit une amélioration de 3 196 219 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie a passé de (142 087) DT au 30/06/2022 à (1 245 729) DT au 30/06/2023, soit une baisse de (1 103 642) DT.

PRNT1- Produits des placements :

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 12 998 426 DT au 30/06/2022 à 15 682 448 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 2 684 022 DT.

CHNT1- Charges des placements :

Les charges des placements totalisent 5 744 670 DT au 30/06/2023, contre 4 786 041 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 958 629 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 29 078 569 DT au 30/06/2023, contre 22 054 532 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 7 024 036 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non-vie	17 218 358	13 839 937	31 227 915	3 378 421
CHV41 - Frais d'acquisition vie	2 418 565	1 748 996	4 410 413	669 569
CHNV43 - Frais d'administration non-vie	3 815 309	3 689 119	8 619 515	126 190
CHV43 - Frais d'administration vie	36 873	53 176	128 988	-16 303
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non-vie	2 055 488	2 100 503	5 121 657	-45 015
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	38 785	47 652	109 753	-8 867
CHNV5 - Autres charges techniques non-vie	2 636 221	248 300	2 605 421	2 387 921
CHV5 - Autres charges techniques vie	653 642	61 565	646 005	592 077
CHNT1 - Frais de gestion des placements non-vie	143 729	212 577	484 312	-68 848
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	61 598	52 707	120 084	8 891
Total en DT	29 078 569	22 054 532	53 474 062	7 024 036

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Salaires et compléments de salaires	7 922 136	7 516 064	19 100 833	406 072
Charges sociales	1 982 431	1 490 788	4 732 782	491 643
Autres charges	202 925	45 000	36 309	157 925
Sous-total des charges de personnel	10 107 492	9 051 852	23 869 924	1 055 640
Commissions	10 819 984	9 445 306	19 216 408	1 374 678
STEG, SONEDE, Carburant	306 436	285 703	718 143	20 733
Imprimés et fournitures	525 911	774 461	643 789	-248 550
Loyers	68 849	34 893	86 973	33 956
Entretiens et réparations	515 999	404 084	757 220	111 915
Assurances	461 489	203 775	673 687	257 714
Honoraires	910 738	738 236	1 328 643	172 502
Formations	271 090	207 430	521 978	63 660
Contributions organismes professionnels	289 205	342 011	661 501	-52 806
Publicités	472 617	542 040	1 148 485	-69 423
Missions, réceptions et déplacements	123 713	121 623	237 172	2 090
Transport du personnel	114 607	106 566	161 321	8 041
Subventions	497 162	570 897	1 150 443	-73 735
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	197 393	277 704	618 385	-80 311
Jetons de présence et autres rémunérations	-63 000	100 000	128 888	-163 000
Impôts et taxes	1 598 590	1 313 837	2 538 035	284 753
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 484 944	-2 722 796	-1 495 621	4 207 740
Autres frais généraux	375 349	256 910	508 688	118 438
Total en DT	29 078 569	22 054 532	53 474 062	7 024 036

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat :

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 240 449 DT au 30/06/2022 à 174 515 DT au 30/06/2023, soit une baisse de (65 934) DT.

VI- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2023 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	234 485	2 630 600	2 630 600	-2 396 115
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-111 437	1 476 332	-1959 005	-1 587 770
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-992 519	101 715	-437 110	-1 094 234
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	-869 471	4 208 647	234 485	-5 078 119

VII- Évènement postérieurs à la date de clôture

Le 25 septembre 2023, la société « AMI Assurances » a reçu de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020, et ce, en application de l'article 39 du code des droits et procédures fiscaux. Les résultats de cette vérification fiscale approfondie, qui couvre les différents impôts et taxes auxquels est soumise la société « AMI Assurances », ne sont pas encore notifiés à ce jour.

Aucune provision pour risque fiscal n'a été comptabilisée par la société « AMI Assurances », à ce stade de la procédure, étant donné que les incidences financières de ce contrôle fiscal ne peuvent être estimées, de manière fiable, qu'au vu des résultats qui seront notifiés à la Compagnie.

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
au cours du semestre clos le 30-06-2023

ANNEXE 8

Désignations	Valeur Brute					Amortissements et Provisions						VCN		
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	À la clôture	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions		À la clôture		À la clôture
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
Actifs incorporels :														
Concessions, brevets, licences, marques	2 421 187	465 755	17 898		2 869 044	2 060 302		92 900		6 018		2 147 184		721 860
Fonds commercial	1 133 745	163 660	8 350		1 289 055	635 371		76 232		9 631		701 972		587 083
Total actifs incorporels	3 554 932	629 415	26 248	0	4 158 099	2 695 673	0	169 132	0	15 649	0	2 849 156	0	1 308 943
Actifs corporels d'exploitation :														
Installations techniques et machines 5111-5112-5113	6 548 772	611 690	265 547		6 894 915	4 830 232		174 562		257 197		4 747 597		2 147 318
Autres installations, outillage et mobilier 5114	2 054 109	52 548	8 015		2 098 642	1 215 936		40 554		8 016		1 248 474		850 168
Dépôts et cautionnements 510	101 525	2 233	3 558		100 200									100 200
Total actifs corporels d'exploitation	8 704 406	666 471	277 120	0	9 093 757	6 046 168	0	215 116	0	265 213	0	5 996 071	0	3 097 686
Placements :														
Terrains et constructions d'exploitation	42 685 410	14 068		14 907 806	57 607 284	5 658 715		641 717				6 300 432		51 306 852
Terrains et constructions de placement	32 006 722				32 006 722	3 240 055		353 018				3 593 073		28 413 649
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000				400 000		7 428						7 428	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	11 201 807	162 534			11 364 341		2 176 514		680 966		41 655		2 815 825	8 548 516
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenus fixes														
Autres parts d'OPVCM	17 834 277	5 193 245	4 174 831		18 852 691		841 699						841 699	18 010 992
Titres non cotés	3 740 180	2 000			3 742 180		2 805 415		504 627		45 763		3 264 279	477 901
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832				6 505 832		3 352 766		346 726				3 699 492	2 806 340
Obligations et autres titres à revenus fixes	324 269 443	360 868 558	348 929 469		336 208 532		500 000						500 000	335 708 532
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	28 600 000		3 000 000		25 600 000									25 600 000
Autres prêts	11 920 663	738 927	4935 172		7 724 418		709 298						709 298	7 015 120
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 872 192	1 507 964	1 690 585		2 689 571		150 000						150 000	2 539 571
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	450 762	449 062	436 041		463 783		0							463 783
Total placements	482 487 288	368 936 358	363 166 098	14 907 806	503 165 354	8 898 770	10 543 120	994 735	1 532 319	0	87 418	9 893 505	11 988 021	481 283 828
Total Général	494 746 626	370 232 244	363 469 466	14 907 806	516 417 210	17 640 511	10 543 120	1 378 983	1 532 319	280 862	87 418	18 738 732	11 988 021	485 690 457

0

Etat récapitulatif des Placements
au 30-06-2023

ANNEXE 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Terrains et constructions d'exploitation	57 607 284	51 306 852
Terrains et constructions de placement	31 998 658	28 405 585
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	11 364 341	8 548 516
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes		
Autres parts d'OPCVM	18 852 691	18 010 992
Titres non cotés	10 248 012	3 284 241
Obligations et autres titres à revenus fixes	336 208 532	335 708 532
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	25 600 000	25 600 000
Prêts hypothécaires		
Autres prêts et effets assimilés	7 724 418	7 015 120
Dépôts auprès des entreprises cédantes	463 783	463 783
Autres dépôts	2 689 571	2 539 571
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Total Placements	503 165 354	481 283 828
Montant des placements admis à la représentation des provisions techniques	519 789 864	498 046 262
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	28 206 619	28 206 619

Ventilation des charges et des produits des placements
Semestre clos le 30-06-2023

ANNEXE 11

Eléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		268 484	268 484	
Revenus des participations	3 682 787	14 652 923	18 335 710	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		22 490	22 490	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		148 352	148 352	PRNT2
Total produits des placements	3 682 787	15 092 249	18 775 036	
Intérêts		4 053 181	4 053 181	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		27 756	27 756	CHNT3
Autres frais	346 726	2 449 861	2 796 587	CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	346 726	6 530 798	6 877 524	

Résultat technique par catégorie d'assurance vie au 30/06/2023

ANNEXE 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	12 707 128	12 707 128
Charges de prestations	-4 455 524	-4 455 524
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-8 753 596	-8 753 596
Solde de souscription	-501 992	-501 992
Frais d'acquisition	-2 418 565	-2 418 565
Autres charges de gestion nettes	-484 633	-484 633
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 903 198	-2 903 198
Produits nets de placements	1 959 735	1 959 735
Solde financier	1 959 735	1 959 735
Primes cédées et/ou retrocédées	-716 927	-716 927
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	55 331	55 331
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	654 622	654 622
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	206 700	206 700
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	199 726	199 726
Résultat technique	-1 245 729	-1 245 729
Informations complémentaires :		
Montant des rachats	7 436	7 436
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	94 780 235	94 780 235
Provisions techniques brutes à l'ouverture	84 444 790	84 444 790

Résultat technique par catégorie d'assurance non vie au 30/06/2023

ANNEXE 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	863 278	1 006 118	461 298	354 214	65 820 974	3 474 380	71 980 262
Primes émises	1 037 860	999 688	428 338	769 011	68 118 394	3 474 380	74 827 671
Variation des primes non acquises	-174 582	6 430	32 960	-414 797	-2 297 420		-2 847 409
Charges de prestations	13 187	1 513 149	324 561	-76 956	-49 663 850	-2 602 852	-50 492 761
Prestations et frais payés	-32 341	-356 083	-135 806	-21 755	-43 796 600	-3 511 330	-47 853 915
Charges des provisions pour prestations et diverses	45 528	1 869 232	460 367	-55 201	-5 867 250	908 478	-2 638 846
Solde de souscription	876 465	2 519 267	785 859	277 258	16 157 124	871 528	21 487 501
Frais d'acquisition	-369 400	-384 909	-147 603	-104 439	-15 789 443	-422 563	-17 218 357
Autres charges de gestion nettes	-313 713	-76 394	-40 773	-19 373	-4 988 238	-282 670	-5 721 161
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-683 113	-461 303	-188 376	-123 812	-20 777 681	-705 233	-22 939 518
Produits nets de placements	121 974	80 215	83 116	41 892	7 836 772	23 518	8 187 487
Participations aux résultats						-142 918	-142 918
Solde financier	121 974	80 215	83 116	41 892	7 836 772	-119 400	8 044 569
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-816 944	-926 009	-144 653	-510 478	-659 911		-3 057 995
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	17 095	306 630	924	46 353	281 517		652 519
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	36 616	-1 686 099	-983 235	349 305	790 072		-1 493 341
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				23 999			23 999
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	311 596	161 300	-7 891	138 095			603 100
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-451 637	-2 144 178	-1 134 855	47 274	411 678	0	-3 271 718
Résultat technique	-136 311	-5 999	-454 256	242 612	3 627 893	46 895	3 320 834
Informations complémentaires :							
Provisions pour primes non acquises clôture	2 150 766	594 943	305 775	1 247 738	52 800 088		57 099 310
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 976 184	601 373	338 734	832 941	50 502 668		54 251 900
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 546 232	2 769 918	3 285 612	921 730	313 164 395	631 734	324 319 621
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 591 761	3 442 052	3 745 979	866 529	307 297 145	1 540 211	320 483 677
Autres provisions techniques clôture		1 757 172					1 757 172
Autres provisions techniques ouverture		560 074					560 074

Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30/06/2023
CATÉGORIE : VE

ANNEXE 15

Libellés	Rattachement	Total
Primes	PRV 1 1 ^o colonne	12 707 128
Charges de prestations	CHV1 1 ^o colonne	-4 455 524
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1 ^o colonne	-8 753 596
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1 ^o colonne	
Solde de souscription		-501 992
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-2 418 565
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-484 633
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-2 903 198
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 959 735
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1 ^o colonne	
Solde financier	-	1 959 735
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2 ^o colonne	-716 927
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2 ^o colonne	55 331
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2 ^o colonne	654 622
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2 ^o colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2 ^o colonne	206 700
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		199 726
Résultat technique		-1 245 729
Informations complémentaires :		
Montants des rachats Vie		7 436
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		94 780 235
Provisions techniques brutes à l'ouverture		84 444 790

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30/06/2023
CATÉGORIE : NON-VIE

ANNEXE 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		71 980 262
Primes émises	PRNV11 1 ^o colonne	74 827 671
Variation des primes non acquises	PRNV12 1 ^o colonne	-2 847 409
Charges de prestations		-50 492 761
Prestations et frais payés	CHNV11 1 ^o colonne	-47 853 915
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1 ^o colonne	-2 638 846
Solde de souscription		21 487 501
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-17 218 358
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-5 721 160
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-22 939 518
Produits nets de placements	PRNT3	8 187 487
Participation aux résultats	CHNV3 1 ^o colonne	-142 918
Solde financier		8 044 569
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2 ^o colonne	-3 057 995
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2 ^o colonne	652 519
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2 ^o colonne	-1 493 341
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2 ^o colonne	23 999
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	603 100
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-3 271 718
Résultat technique		3 320 834

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	57 099 309
Provisions pour primes non acquises ouverture	54 251 900
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	324 319 621
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	320 483 677
Autres provisions techniques clôture	1 757 172
Autres provisions techniques ouverture	560 074
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

AMI ASSURANCES
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de la Société AMI Assurances,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances (la « Société »), couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 et qui font apparaître un total bilan net de 624 599 338 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 3 617 886 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société AMI Assurances au 30 juin 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) La Note VII des états financiers décrit que la Société AMI Assurances a reçu le 25 septembre 2023 un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la Société AMI Assurances jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023 et, de ce fait, aucune provision pour risque fiscal n'a été comptabilisée au 30 juin 2023.
- 2) La Note IV des états financiers décrit que la Société AMI Assurances a procédé à une réévaluation libre de ses biens immobiliers d'exploitation au cours de l'exercice 2023. L'écart de réévaluation de 14 907 805 DT, comptabilisé en capitaux propres, a été approuvé par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 30 mai 2023. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de cette réévaluation libre par la Société AMI Assurances qui applique la méthode de l'impôt exigible.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 14 décembre 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, associé

**P/ LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL
MEMBRE DE MGI WORLDWIDE**

Chiheb GHANMI, associé